



Cumul d'activité pour un cdd dans un organisme public

Par **esk**, le **05/07/2009** à **23:50**

Bonjour,

Est-ce qu'il est possible de cumuler un CDD à plein temps dans un organisme public (comme le CNRS) avec des contrats d'extra certains week-end dans l'hôtellerie?

Sachant qu'un contrat d'extra est ponctuel (de l'ordre de la journée), aléatoire (par exemple 3-4 jours un mois et aucun jour les quelques mois suivants) et non prévisible (en général, pour chaque jour travaillé, décidé quelques jours avant).

Et aussi, à l'issu d'un contrat d'extra il n'y a aucun document à part la fiche de paie.

Merci pour votre aide,

esk